

LA
MAIRIE
DU

3^e

La Mairie du 3^e Et le Groupe SOS

*vous invitent à une table ronde autour
du thème*

LE DEVENIR DES ENFANTS PLACÉS

*En présence de Dominique Bertinotti,
Ministre déléguée auprès de la Ministre
des Affaires sociales et de la Santé,
chargée de la Famille.*

Quelle trajectoire pour les mineurs pris
en charge par l'ASE et la PJJ ?
Quel bilan en tirer pour les professionnels
du secteur ?

Jeudi 28 mars de 18h à 20h30

Mairie du 3^e

Entrée gratuite sur inscription

<http://www.groupe-sos.org/28mars>



« Personne n'est jamais au bout
de son histoire »

Mairie du 3^e arrondissement, 2 rue Eugène Spuller
métro Temple, République ou Arts-et-Métiers
renseignements au 01 53 01 75 03 ou mairie3.paris.fr

Invitation

Le devenir des enfants placés vise tant les placements mis en œuvre par l'Aide sociale à l'enfance, que ceux réalisés par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce sujet a pour objectif d'étudier les trajectoires des enfants ayant été placés il y a déjà quelques années, à partir des travaux de recherche portant sur les deux registres civil et pénal et des témoignages des professionnels. Des interventions de chercheurs seront utilement mises en perspective avec la présence d'un représentant d'un Conseil Général et l'intervention de Madame la Ministre, Dominique Bertinotti.

LA TABLE RONDE

En partenariat avec le Réseau Idéal (club ASE)

Animée par **Maxime ZENNOU**, Directeur adjoint du Groupe SOS, en charge du secteur Jeunesse.

Accueil par **Pierre AIDENBAUM**, Maire du 3^e arrondissement.

EN PRÉSENCE DE

Dominique Bertinotti, *Ministre déléguée auprès de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée de la Famille. (Sous réserve).*

Annick DUMARET, *psychologue et ingénieure de recherche à l'INSERM, ayant conduit des travaux de recherche et publié de nombreuses études sur les placements mise en œuvre par l'ASE.*

Luc-Henry Choquet, *responsable du Pôle Recherche à la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Ministère de la Justice, intervenant spécialisé sur le devenir des enfants placés dans le cadre de la PJJ.*

Un représentant d'un Conseil général, *en charge des sujets enfance et famille.*

Entrée gratuite sur inscription

<http://www.groupe-sos.org/28mars>

GRUPE SOS



LA
MAIRIE
DU

3^e